Fiche Pratique N°70 : Sécurisez vos démarches administratives en ligne V1.2

11 nov, 2026 · @Gabriel

Objectif : *faire vos démarches administratives en ligne (impôts, santé, carte grise, actes d'état civil) sur les vrais sites de l'État, vous y connecter de façon sûre avec les comptes que vous avez déjà, protéger les copies de vos papiers d'identité, et ne plus jamais payer un faux site pour une démarche gratuite.*

- ***Public visé :*** *débutant*
- ***Temps estimé :*** *20 minutes*
- ***Difficulté :*** *★☆☆☆☆ (Très facile)*
- ***Prérequis :*** *un ordinateur ou un smartphone, vos identifiants impots.gouv.fr ou ameli.fr*
- ***Fiches associées :*** *N°47 (reconnaître et déjouer les arnaques en ligne), N°18 (double authentification), N°16 (gestionnaire de mots de passe), N°65 (clés d'accès), N°69 (récupérer un compte piraté), N°66 (stopper le démarchage téléphonique)*

PARTIE 1 : LES BASES (pour débutants)

1. Le problème : des faux guichets qui ressemblent aux vrais

Presque toutes les démarches se font désormais en ligne. Des escrocs en profitent de deux façons : des **sites payants** qui imitent l'administration et facturent une démarche gratuite, et des **faux messages** (« votre compte Ameli doit être mis à jour », « une amende est impayée ») qui mènent à un faux site pour voler vos identifiants ou votre carte bancaire.

Situation	Conséquence
Vous cherchez « acte de naissance » dans un moteur de recherche	Les premiers résultats peuvent être des sites payants pour une démarche gratuite
Vous cliquez sur un SMS « Ameli » ou « ANTS »	Vous donnez vos identifiants et votre carte bancaire à un escroc
Vous envoyez une photocopie de votre carte d'identité par courriel	Elle peut servir à ouvrir un crédit ou un compte à votre nom
Vous utilisez le même mot de passe pour les impôts et un site marchand	Une fuite du site marchand ouvre aussi votre espace des impôts

Une image pour comprendre : la mairie a une seule porte, celle avec l'écusson. Les faux sites sont des cabanes peintes en bleu-blanc-rouge plantées sur le trottoir d'en face, avec un guichetier qui fait payer l'entrée.

Le risque : payer des dizaines d'euros pour rien, voir son identité usurpée ou son compte bancaire vidé.

Le bénéfice : des démarches gratuites, une seule connexion sûre pour des centaines de services publics, et des copies de vos papiers d'identité qui ne peuvent pas être réutilisées.

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°70 : Sécurisez vos démarches administratives en ligne V1.2

2. Comprendre les outils de l'État

Outil	Ce que c'est	À quoi il sert
service-public.gouv.fr	Le site officiel d'information administrative	Trouver la bonne démarche et le lien vers le vrai site
FranceConnect	Un bouton de connexion commun à plus de 1 500 services publics	Se connecter avec un compte que vous avez déjà, par exemple impots.gouv.fr, ameli.fr ou MSA
FranceConnect+	La version renforcée de FranceConnect	Quelques démarches sensibles (Mon Compte Formation, MaPrimeRénov'...). Elle exige une identité numérique : voir la section 4 pour s'en passer
FiligraneFacile	Un service gratuit de l'État qui ajoute un filigrane sur un document	Protéger la copie d'une pièce d'identité avant de l'envoyer

Le parti pris de cette fiche : elle ne propose pas d'identité numérique liée à votre carte d'identité. Centraliser l'identité de chacun sur son téléphone facilite les contrôles et le recoupement des données, et rien n'oblige un particulier à y recourir : les comptes que vous avez déjà, le courrier et le guichet suffisent pour vos démarches.

Avant de commencer

- ☐ Je sais que les sites de l'État se terminent par **.gouv.fr** (et non .gouv.org, .gouv.com ou un nom ressemblant)
- ☐ Je sais que l'administration ne demande jamais son code de carte bancaire ni ses mots de passe par SMS ou courriel
- ☐ J'ai un gestionnaire de mots de passe (fiche N°16) pour les comptes impots.gouv.fr, ameli.fr et autres
- ☐ Je connais l'adresse de l'espace France Services le plus proche, pour les démarches que je ne veux pas faire en ligne

3. Pas à pas : trouver le bon site à chaque fois

1. **Partez toujours de service-public.gouv.fr**, que vous tapez vous-même ou que vous gardez dans vos favoris, plutôt que d'un moteur de recherche.
 - Vous devez voir : l'adresse `www.service-public.gouv.fr` dans la barre du navigateur.
2. **Cherchez la démarche** (par exemple « acte de naissance » ou « carte grise ») et suivez le lien **Accéder au service en ligne** proposé par la fiche.
 - Vous devez voir : une adresse en `.gouv.fr` (par exemple `ants.gouv.fr` pour la carte grise et le permis de conduire).

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

3. **Avant de payer quoi que ce soit, arrêtez-vous.** Les actes d'état civil, la consultation des points du permis et la plupart des démarches sont **gratuits**. Une carte grise a un prix fixé par l'État (une taxe), payé sur le site de l'ANTS, sans « frais de dossier ».
 - Vous devez voir : aucun « frais de service », aucun abonnement, aucun prélèvement mensuel.
4. **Enregistrez dans vos favoris** les sites que vous utilisez : `impots.gouv.fr`, `ameli.fr`, `ants.gouv.fr`, `service-public.gouv.fr`, votre caisse de retraite.
 - Vous devez voir : un dossier « Démarches » dans vos favoris.

4. Pas à pas : se connecter de façon sûre

1. **Sur un site public, choisissez le bouton FranceConnect** (ou FranceConnect+ s'il est demandé).
 - Vous devez voir : une page `franceconnect.gouv.fr` qui vous propose de choisir un compte (impots.gouv.fr, ameli.fr…).
2. **Choisissez le compte que vous connaissez le mieux**, et protégez-le avec un mot de passe unique.
 - Vous devez voir : la page de connexion de ce compte, puis un retour automatique sur le site de départ.
3. **Activez la double authentification** sur ce compte si le service la propose (fiche N°18).
 - Vous devez voir : un code demandé en plus du mot de passe à la connexion.
4. **Si une démarche exige FranceConnect+** (donc une identité numérique), ne créez pas d'identité numérique : la section 6 donne, démarche par démarche, la voie par courrier ou par un intermédiaire. C'est plus lent, mais possible.
 - Vous devez voir : la démarche faite sans identité numérique.

5. Remplacer la photocopie de carte d'identité

Un propriétaire, une agence ou un employeur vous demande une copie de votre pièce d'identité ? Ajoutez-y un **filigrane** : une mention écrite en travers de l'image, qui empêche de la réutiliser pour autre chose.

1. **Ouvrez `filigrane.beta.gouv.fr`** (FiligraneFacile, service gratuit de l'État).
 - Vous devez voir : la page d'accueil de FiligraneFacile.
2. **Cliquez sur Choisir des fichiers** et ajoutez la photo ou le scan (JPG, PNG ou PDF).
 - Vous devez voir : votre fichier dans la liste.
3. **Écrivez le texte du filigrane** : « Copie destinée à <destinataire>, le <date>, pour <usage> ».
 - Vous devez voir : le texte saisi.
4. **Cliquez sur Ajouter le filigrane**, puis sur **Télécharger le document filigrané**.
 - Vous devez voir : un PDF où la mention traverse toute l'image.

Vos fichiers d'origine sont effacés dès que le filigrane est posé, et le document filigrané l'est après son premier téléchargement (ou au bout d'un jour). L'État rappelle qu'un filigrane n'est pas infaillible : n'envoyez jamais vos papiers à quelqu'un dont vous ne pouvez pas vérifier l'identité.

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°70 : Sécurisez vos démarches administratives en ligne V1.2

6. Les démarches qui exigent FranceConnect+ : comment s'en passer

Seules quelques démarches exigent FranceConnect+, et donc une identité numérique. Pour chacune, il existe une autre voie, plus lente, mais sans identité numérique.

Démarche	Voie sans identité numérique	Délai à prévoir
Mon Compte Formation (utiliser son CPF pour acheter une formation)	Vérification d'identité par courrier (détail ci-dessous)	Environ 4 semaines, puis une lettre recommandée
MaPrimeRénov' et aides de l'Anah (compte France Rénov', depuis le 17 août 2026)	Confier la démarche à un **mandataire** (par exemple l'Accompagnateur Rénov' qui suit votre projet), avec l'aide gratuite d'un **Espace Conseil France Rénov'** au **0 808 800 700**	Selon le mandataire
Ancien compte MaPrimeRénov' déjà ouvert	Sécurisation du compte par courrier, proposée aux anciens titulaires	Quelques semaines
Guichet unique des entreprises (créer, modifier ou fermer une entreprise)	Faire réaliser la formalité par un professionnel mandaté (expert-comptable, avocat, chambre de métiers ou de commerce)	Selon l'intermédiaire

Pas à pas : utiliser son CPF sans identité numérique

1. **Créez votre compte** sur Mon Compte Formation avec votre numéro de sécurité sociale, s'il n'existe pas encore.
 - Vous devez voir : votre solde CPF dans votre espace.
2. **Remplissez le formulaire « Demande de vérification d'identité pour l'achat de formation CPF »**, proposé par Mon Compte Formation.
 - Vous devez voir : le formulaire complété et signé.
3. **Joignez une copie de votre pièce d'identité** (avec un filigrane « Mon Compte Formation – vérification d'identité – date », section 5) **et de votre carte Vitale** ou de votre attestation de sécurité sociale.
 - Vous devez voir : un dossier complet de trois documents.
4. **Envoyez le tout par courrier**, sans timbre ni recommandé, à l'adresse indiquée sur le formulaire (un service à Lille).
 - Vous devez voir : après environ quatre semaines de contrôle, une lettre recommandée à votre domicile ou au bureau de poste, qui confirme votre identité.
5. **Attendez le courriel de confirmation**, qui arrive au plus tard dix jours après.
 - Vous devez voir : l'achat de formation débloqué dans votre compte.

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°70 : Sécurisez vos démarches administratives en ligne V1.2

Bon à savoir : un espace **France Services** peut vous aider à remplir ces formulaires et à préparer les copies, gratuitement. Anticipez : pour une formation qui démarre à date fixe, lancez la vérification au moins deux mois avant.

7. Dépannage

Symptôme	Cause possible	Action
Le site demande des « frais de traitement » pour un acte de naissance	Site privé payant	Fermez la page, repartez de service-public.gouv.fr
Vous avez déjà payé un faux site	Abonnement souvent caché	Contactez votre banque pour contester le paiement, signalez le site à la DGCCRF
SMS « Ameli », « amende », « colis » avec un lien	Hameçonnage	Ne cliquez pas, transférez le SMS au 33700
La démarche refuse votre compte impots.gouv.fr	Elle exige FranceConnect+	Suivez la voie sans identité numérique de la section 6
FiligraneFacile refuse le fichier	Format non pris en charge	Enregistrez la photo en JPG ou PNG, ou le scan en PDF
Le destinataire refuse une copie filigranée	Habitude, ou méfiance	Expliquez que la mention protège contre l'usurpation d'identité ; c'est une pratique recommandée par l'État

PARTIE 2 : ALLER PLUS LOIN (pour intermédiaires et avancés)

8. Les signes d'un faux site ou d'un faux message

Indice	Vrai site de l'État	Faux site
Adresse	Se termine par `.gouv.fr`	`.gouv.org`, `.gouv.com`, `ants-carte-grise.fr`, `france-demarches.net`…
Prix	Gratuit, ou taxe officielle	« Frais de service », abonnement, paiement immédiat
Mentions légales	Ministère ou agence de l'État	Société privée, parfois à l'étranger
Urgence	Délais normaux	« Dernier rappel », « dans les 24 heures »
Moyen de contact	Votre espace personnel	Lien dans un SMS ou un courriel

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°70 : Sécurisez vos démarches administratives en ligne V1.2

Indice	Vrai site de l'État	Faux site
Couleurs et Marianne	Oui	Oui aussi : ce n'est pas une preuve

⚠️ Un nom de domaine en « .fr » ne prouve pas qu'un site est officiel : seul `.gouv.fr` le garantit.

9. Où signaler

- **SMS ou appel frauduleux** : transférez le SMS au **33700** (gratuit), ou passez par le formulaire du site 33700.fr.
- **Courriel d'hameçonnage** : Signal Spam.
- **Site d'hameçonnage ou contenu illicite** : Pharos (`internet-signalement.gouv.fr`).
- **Faux site administratif payant** : la DGCCRF.
- **Vous êtes victime** : Info escroquerie au **0805 805 817** (appel gratuit), la plateforme 17Cyber, puis une plainte (fiche N°69).

10. Renforcer vos comptes administratifs

- Un mot de passe unique et long pour chaque compte (impots.gouv.fr, ameli.fr, CAF, retraite), généré par votre gestionnaire (fiche N°16).
- La double authentification quand le service la propose (fiche N°18).
- Une adresse de courriel dédiée aux démarches, ou un alias (fiche N°56), pour repérer tout de suite les faux messages envoyés ailleurs.
- Ne jamais enregistrer ces mots de passe dans un navigateur partagé avec d'autres personnes.

À savoir avant de se lancer

Crainte fréquente	La réalité
« Sans identité numérique, je ne pourrai plus faire mes démarches. »	Les comptes impots.gouv.fr ou ameli.fr suffisent pour la plupart des démarches en ligne, et les autres restent possibles par courrier ou au guichet.
« Une copie avec filigrane ne sera pas acceptée. »	Le filigrane n'empêche pas de lire le document : il empêche seulement de le réutiliser ailleurs.
« FranceConnect, c'est un compte de plus. »	Non : il réutilise un compte que vous avez déjà.
« Le site était bleu-blanc-rouge, il avait l'air officiel. »	Les faux sites copient exactement ces codes. Seule l'adresse en `.gouv.fr` compte.

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°70 : Sécurisez vos démarches administratives en ligne V1.2

Challenge 7 jours

- **Jour 1 :** créez un dossier « Démarches » dans vos favoris, avec service-public.gouv.fr en premier.
- **Jour 2 :** ajoutez-y impots.gouv.fr, ameli.fr et ants.gouv.fr, en tapant vous-même les adresses.
- **Jour 3 :** vérifiez que ces comptes ont chacun un mot de passe unique.
- **Jour 4 :** ajoutez un filigrane sur un scan de votre carte d'identité avec FiligraneFacile.
- **Jour 5 :** connectez-vous à un service public avec FranceConnect.
- **Jour 6 :** enregistrez le 33700 dans vos contacts et signalez le prochain SMS douteux.
- **Jour 7 :** montrez à un proche comment reconnaître un faux site administratif.

Vous allez constater : vos démarches prennent moins de temps, ne coûtent plus rien d'inattendu, et les faux messages ne vous inquiètent plus.

En résumé (ce que vous gagnez)

Action	Gagné	Renvoi
Partir de service-public.gouv.fr	Plus de faux sites payants	Section 3
Se connecter avec FranceConnect et un compte existant	Une connexion sûre pour des centaines de services	Section 4
Filigraner vos copies de papiers	Des copies qui ne servent qu'à une seule démarche	Section 5
Passer par le courrier ou un mandataire	Les démarches sensibles sans identité numérique	Section 6
Signaler au 33700 et à Pharos	Les escrocs sont bloqués plus vite	Section 9

À retenir absolument

- Seul `.gouv.fr` garantit un site de l'État : les couleurs et la Marianne ne prouvent rien.
- La plupart des démarches sont gratuites : tout « frais de service » est suspect.
- On ne clique jamais sur un lien administratif reçu par SMS ou par courriel : on tape l'adresse.
- Toute copie de pièce d'identité porte un filigrane avec le destinataire, la date et l'usage.

Test final :

1. Mes sites administratifs sont dans mes favoris, en `.gouv.fr`.
2. Chaque compte administratif a un mot de passe unique.
3. Je sais me connecter avec FranceConnect.
4. Je sais filigraner la copie d'une pièce d'identité.
5. Je sais où signaler un SMS ou un site frauduleux. ✅

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA

Fiche Pratique N°70 : Sécurisez vos démarches administratives en ligne V1.2

Références

- Ministère de l'Économie – Faux sites administratifs : attention aux arnaques
- Selectra – FranceConnect et FranceConnect+ : comptes acceptés et démarches concernées (10 septembre 2026)
- Blog du Modérateur – FiligraneFacile : un outil officiel pour sécuriser vos documents avec un filigrane
- Services publics + – Réponse de Mon Compte Formation : vérification d'identité par courrier sans identité numérique (29 avril 2026)
- Selectra – Compte France Rénov' obligatoire à la réouverture de MaPrimeRénov' (17 août 2026)
- MySweetImmo – MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt' : ce qui change avec le nouveau compte France Rénov' (mandataire, sécurisation par courrier, 17 août 2026)
- Arcep – SMS, appels et courriels indésirables ou frauduleux : comment les signaler

gabriel.ananda@mailo.com
CC BY SA